

INFORMATIONS AUX PARENTS

Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages - 2024-2025 Classe: Trouble du spectre de l'autisme

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Première communication écrite : Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. Elle sera acheminée à la maison par votre enfant le 11 octobre.

Discipline	Étape 1 3 septembre au 1er novembre 24						Étape 2 4 novembre 24 au 21 février 25						Étape 3 24 février au 23 juin 25						Épreuve de fin d'année (ministère)										
	Évaluation des apprentissages en cours d'étape		Évaluation de fin d'étape		Résultat inscrit au bulletin		Évaluation des apprentissages en cours d'étape		Évaluation de fin d'étape		Résultat inscrit au bulletin		Évaluation des apprentissages en cours d'étape		Évaluation de fin d'étape		Résultat inscrit au bulletin		4	6									
	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6			1	2	3	4	5	6	1	2	3
Vous référer au niveau d'apprentissage de votre enfant																													
Français, langue d'enseignement	Lire						Écrire						Communiquer oralement																
	X X X X X						X X X X X						X X X X X						X X										
	X X X X X						X X X X X						X X X X X						X X										
Mathématique	Résoudre une situation problème						Utiliser un raisonnement mathématique																						
	X X X X X						X X X X X						X X																
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais						Comprendre des textes lus et entendus						Écrire des textes																
	X X X						X X X						X X X																
	X X						X X X						X X X																
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté																													
Science et technologie																													
Culture et citoyenneté québécoise																													
Arts dramatique																													
Arts plastiques																													
Éducation physique et à la santé																													
Exercer son jugement critique						Organiser son travail						Savoir communiquer						Travailler en équipe											
X						X						X						X											
Informations supplémentaires.																													
Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.						Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.						Cette étape compte pour 60 % du résultat final de l'année.						Ce résultat compte pour 20 % de l'année.											
Bulletin remis aux parents le 14 novembre en soirée ou dans la journée du 15 novembre sur rendez-vous.						Bulletin acheminé par courriel le 14 mars. Les parents concernés recevront une invitation.						Bulletin acheminé par courriel le 23 juin																	

N.B. : Le bulletin de votre enfant comprendra un résultat disciplinaire pour chaque matière enseignée ainsi que la moyenne du groupe